

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 4 OCTOBRE 1917

G.-E. DION, Administrateur.

L'Ontario contre la Conscription

Montréal.—Le chef du service des nouvelles d'un quotidien de langue anglaise, de retour d'un voyage de quelques semaines dans différents centres de l'Ontario, a déclaré confidentiellement à un ami que "l'Ontario est fort anti-conscriptionniste. On y est moins tapageux que dans le Québec, mais je crois que le mouvement qui se fait contre la conscription y est plus solide. C'est aux élections sur tout que les anti se prononceraient. Ils sont fort nombreux, quoi qu'en disent les journaux".

La Langue de Prédication

La Revue dominicaine du mois de septembre contient une intéressante étude du R. P. Auguste Leduc sur la langue de la prédication. "On ne saurait trop le répéter, affirme l'auteur, l'Eglise catholique n'a pas de langue officielle de prédication, chaque peuple, ou plus justement, chaque groupe de fidèles peut entendre la parole de Dieu dans sa langue, lorsqu'il est possible de le faire." Et l'article cite quelques textes de Conciles généraux et de Papes à l'appui de cette assertion.

Le Concile de Latran donne à ce sujet la règle générale suivante: "Parce qu'en beaucoup d'endroits, dans une même ville ou un même diocèse, sont mêlés des populations de langues différentes, ayant unité de foi sous variété de rites et de coutumes, nous ordonnons expressément que les évêques de tels diocèses ou villes fournissent à ces populations des hommes aptes à célébrer les offices, à administrer les sacrements, à instruire de parole et d'exemple, selon les différents rites et les différentes langues."

Rappelons aussi le décret, dont la précision et l'importance sont hors de pair, du Concile de Trente, le dernier en date des grands conciles réformateurs. "Afin que le peuple fidèle reçoive les Sacrements avec plus de respect et de dévotion, le Saint Concile ordonne à tous les évêques non seulement d'en expliquer eux-mêmes l'usage et l'efficacité, mais aussi de voir à ce que tous les curés fassent de même, et s'attachent avec zèle et prudence à cette explication qu'ils feront même en langue vulgaire, s'il est besoin et si cela peut se faire commodément; le Saint-Concile ordonne aussi que les jours de fête ou de solennité, à la messe ou au service divin, les curés expliquent en langue vulgaire le texte sacré et tous les avis nécessaires au salut." C'est sur ce dernier texte que s'appuya, jadis Mgr Stablewski archevêque de Posen, pour résister au gouvernement allemand qui avait interdit la prédication en langue polonaise.

Et non seulement aucun autre concile général n'a révoqué ces lois canoniques, mais les souverains pontifes ont souvent, depuis, rappelé les mêmes principes. L'auteur ajoute les uns aux autres les témoignages des papes Grégoire XIII, Clément VIII, Urbain VIII, Léon XIII, Pie X et enfin Benoît XV. Ce dernier est d'autant plus probant pour nous qu'il émane d'un document adressé "Aux ordinaires

d'Amérique".

"En 1915," écrit le R. P. Leduc le souverain Pontife soucieux comme l'avait été l'année précédente son prédécesseur, du salut des émigrants italiens, constatait avec douleur "que depuis quelques années des centaines de milliers d'Italiens ont perdu la foi, en Amérique. L'une des causes de ce désastre, au témoignage du Pape est que "les émigrés italiens, bien qu'ils apprennent assez vite la langue locale pour les nécessités de la vie, n'en acquièrent cependant presque jamais une pleine connaissance, d'où ils sont privés de la confession et de la prédication de la parole de Dieu; et le Souverain Pontife continuait: "Le seul remède c'est de trouver des prêtres qui sachent l'italien, et même au besoin, les dialectes." Qu'on ne l'oublie pas, ces Italiens sont eu dehors de leur pays et cependant, le Pape déclare qu'il n'a pas de langue officielle de prédication, chaque peuple, ou plus justement, chaque groupe de fidèles peut entendre la parole de Dieu dans sa langue, lorsqu'il est possible de le faire."

Et l'article cite quelques textes de Conciles généraux et de Papes à l'appui de cette assertion.

Grace à l'Orange Sentinel

Prince Albert (Sask).—Un nommé Wilson de North Hamilton, Ont., a été récemment condamné à six mois de prison par deux juges de paix de la ville de Marcellin, à 60 milles au nord-ouest de cette ville, sur la ligne du Nord Canadien. L'inculpé avait tiré des coups de feu et menacé le constable de l'endroit, sous prétexte que l'"Union Jack" avait été enlevée de l'école publique pour faire place au drapeau papal.

Le procès a révélé qu'il y a quelques mois, Mgr Charlebois devant faire sa visite pastorale à Marcellin le drapeau du pape avait été hissé au mat de l'école, parce que celui du presbytère ne pouvait servir. L'"Orange Sentinel" se procura une photographie de l'école et l'accompagna d'une histoire à sa manière. Wilson prit connaissance de cet article échevelé et fut délégué pour remplacer l'Union Jack. C'est alors qu'il exécuta des prouesses qui lui valurent son arrestation par la police provinciale.

Le juge a condamné en termes vigoureux le journal fanatique qui est la cause première de cet acte. Le prisonnier devra subir un examen mental.

La Question Scolaire au Manitoba

Montréal.—La Gazette du 10 septembre a publié une lettre sympathique de M. A. Vernou Thomas sur la question scolaire au Manitoba. L'auteur a vécu 10 ans à Winnipeg et il connaît bien ce dont il parle.

"Ce que je demande aux Canadiens de langue anglaise, écrit-il, c'est de se placer dans la position de leurs compatriotes de langue française et de dire honnêtement ce qu'ils ressentiraient, si leur race recevait des Canadiens-français le même traitement dont ceux-ci ont

été l'objet de la part du gouvernement du Manitoba, il y a dix-huit mois (par la loi de 1915)".

M. Thomas fait ensuite l'histoire de cette partie du Canada, où les Canadiens français furent les premiers arrivés. Il rappelle que ceux-ci purent y faire enseigner leur langue durant près d'un siècle. "Mais en 1890, ces mêmes privilèges... furent— injustement, je suis maintenant obligé de le croire— abolis par la majorité de langue anglaise. Je puis dire, en passant, affirme le correspondant de la Gazette, que des citoyens anglais en vue du Manitoba ont reconnu, devant moi, l'injustice de la législation de 1890, tout en n'étant pas prêts cependant à le dire publiquement."

Il parle ensuite du compromis Laurier-Greenway, qui faisait revivre quelques privilèges, et termine par la loi récente de 1915, qu'il trouve injuste. Cette loi est de plus injustifiable, parce que le gouvernement actuel ne l'avait jamais placée dans son programme avant d'arriver au pouvoir, et parce que le rapport spécial des inspecteurs d'écoles, loin de la faire désirer constatait que les progrès dans la langue anglaise étaient satisfaisants.

M. Thomas, a tenté vainement d'empêcher cette loi, mais ses démarches et sa lettre courageuse lui méritent nos remerciements.

La part du Canada français dans la Guerre

M. Omer Héroux, dans le Devoir commente une attaque d'un certain Philippe Millet, contre les Canadiens-français, parue dans l'Ouvrier de Paris, et où l'on parle de la profonde déception que cause en France l'attitude (des Canadiens-français) à l'égard de la guerre.

M. Héroux, discutant uniquement sur les faits, abstraction faite des principes, rappelle que le Canada a fourni plus de 420,000 volontaires mobilisés pour des fins directement militaires; que ce pays a fourni un triple sa dette publique du seul fait de la guerre; qu'il a vu toute sa vie économique compromise pour 50 ans à venir, de l'aveu même des partisans de la guerre. Et la part des Canadiens français dans ce fardeau est plus lourde, parce que leurs familles plus nombreuses souffrent plus fortement des impôts et parce que leur attachement au sol les forcera à rester au Canada, qu'ils ne quitteront pas, comme des milliers d'Anglo-Canadiens.

Quant à la contribution du sang, les 14,000 volontaires canadiens-français, chiffre minimum de nos soldats qui "se battent" véritablement, chiffre vraisemblablement inférieur à la réalité, représentent pour la France 280,000 hommes. Et cependant M. Millet, ignorant même la distinction élémentaire à faire entre les British born et les Canadian born, écrit que "le nombre des volontaires que (les Canadiens français) ont fourni à l'armée est si dérisoire que, par égard pour eux, il vaut mieux ne pas le préciser".

L'offrande volontaire de la charité n'a pas été moins généreuse de la part des nôtres. Les souscriptions au Fonds patriotique et aux œuvres de la Croix-Rouge canadienne ainsi que l'expédition de centaines de mille pièces de vêtements, ont revêtu un caractère de si ardente sympathie qu'il pour le moins regrettable de lire sous la plume de ce M. Millet que "le seul point de l'Amérique du Nord où l'on n'épouse pas avec ardeur la cause de la

Pourquoi!!!

Ecrit pour Le Madawaska

Pourquoi? Il l'avait bien aimée pourtant... mais il ne l'aimait plus! Pourquoi?... Ah! Pourquoi le soleil qui aujourd'hui entr'ouvre les fleurs demain leur refusera-t-il sa chaleur, ses rayons? Pourquoi la brise qui aujourd'hui fait jouer les feuilles des arbres demain cessera-t-elle ses courses folles et ses plaintives mélodies? Pourquoi?...

C'était un soir de décembre; un soir fait de blancheur de neige de rayons argentés d'étoiles palissantes et comme pour unir les rayons aux frimas les soupirs enlacés de la brise qui pleurait. Ils avaient marché tous deux, par les chemins blancs elle revêtu triste sentant au fond de son âme la lueur agonisante de l'amour qui s'éteignait comme s'éteint parfois dans le calme de la nuit la lumière vacillante du sanctuaire. Lui, froid comme ce soir de décembre implacable comme ce vent qui gémit qui glace qui transperce... Et savourant la douce reminiscence des jours défunts elle murmura d'une voix tendre: "Dites, vous rappelez-vous cet autre soir de novembre? Vous souvenez-vous dans l'azur du firmament la lune souriait et sur les feuilles blessées, sur la mousse fétide ses yeux pâles semblaient des rayons de velours blanc sur des fleurs d'or de pourpre?... Vous m'aviez dit: Ah! est-ce que l'on se souvient quand on aime plus?... Est-ce que l'on se rappelle quand entre le passé et le présent l'indifférence et l'abandon jetent les plus opaques de leurs voiles? Quand le cœur se ferme comme un cerueil les souvenirs s'envolent et ne reviennent plus?... Pourquoi?..."

Pourquoi la fleur épanouie un matin par un rayon d'azur sur la tombe désolée du cimetièrè laisse-t-elle la brise lui dérober ses pétales de velours et les disperser au loin comme les épaves embaumées du naufrage de sa corolle?... Pourquoi laisse-t-elle courir dans l'air, là-bas, là-bas, les frissons parfumés de ses tremblantes feuilles?... Pourquoi?... Maintenant dans l'azur du firmament sous des brumes de gaze, blanches se voilaient les étoiles, les nubes étouffaient les mailles de leur fine dentelle et la lune qui brillait aux timbres d'opales ne courait plus que dans une longue écharpe de tulle vaporeux, la neige immaculée laissait tomber doucement les premières pétales de ses fleurs épanouies à Haut plus près du ciel plus près des Anges!

Dans son cœur elle comme il faisait froid... les frimas glacés de l'abandon et de l'oubli jetaient leur linceul plein de mélancolie d'amères déceptions et dans le désespoir de son âme affilée par l'imminence douleur du désenchantement de la désillusion avide d'aimer en-

France est celui où l'on parle notre langue".

"Est-il besoin d'ajouter que nous ne faisons point de M. Millet le représentant de l'opinion française", ajoute M. Héroux. "Un vrai Français pourrait ignorer beaucoup de chose et ne rien comprendre à l'ensemble des motifs qui commandent dans cette guerre l'attitude des Canadiens français; il pourrait même commettre l'imprudence de s'aventurer en terrain inconnu et risquer de blesser ainsi de fières susceptibilités. Mais avant d'adresser aux vivants des reproches, il s'inclinerait devant cette charité, devant ce sang, devant ce deuil."

Lui, ne prit point la petite main qu'elle tendait si gentiment pourtant, et l'écho affaibli de ce soir de décembre égreña parmi les flocons de neige qui passaient dans l'air les mélodies d'un adieu sans pleurs.

Il avait déjà fui loin plus loin encore... Il n'entendait point les sanglots tristes comme ces fleurs de l'hiver. Il ne vit point ces yeux voilés de larmes comme cette froide nuit toute drapée de nuages et de frimas Pourquoi? Ah! Pourquoi le papillon voltigeant de fleur en fleur ne regarde-t-il pas la larme oubliée par l'aurore dans le calice de la rose?...

Pourquoi l'oiseau qui passe sur les flots bleus mirant ses ailes dans

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social: MONTREAL
SUCCURSALES DANS LA PROVINCE:
Caraquet, M. P. E. Moreault, Gérant
Bathurst, A. Alain, Gérant
Edmundston, F. H. Bourgoin, Gérant
Moncton, J. E. St-André, Gérant
Norton, L. J. Melanson, pro-Gérant
St-John, D. W. Harper, Gérant

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne. Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

celui qui ne l'aimait plus elle s'écriait ardente les yeux humides de larmes: "Vous avez pris mon âme! Que ne pouvez-vous prendre ma vie puisque mon cœur ne sait point mourir! Lui avec toute l'impassibilité de son regard l'amertume de son sourire avait répondu: "Que m'importe votre vie, votre cœur?... Pour vous aimer il fallait des charmes à mon âme... ses liens étaient trop lourds ils la blessaient... je les ai brisés! Pour vous aimer il fallait vivre dans un rayon de soleil à moi il faut le ciel immense les horizons lointains, je volerai si loin... que l'écho de votre douleur n'éveillera pas mon âme endormie!..."

Pourquoi l'amour et le dévouement se heurtent ils sous les coups de l'indifférence et du mépris? Pourquoi y a-t-il des âmes douces comme des caresses du printemps tendres comme des feuilles de rose... et puis des cœurs durs comme le roc, froid comme le marbre?... Ah! pourquoi Dieu a-t-il créé les épines et les fleurs, les ténèbres et la lumière le givre et le soleil? Pourquoi?...

Dans le silence du soir la neige tombait toujours, sous la brise qui courrait les arbres courbaient leur tête blanche comme les vieillards penchent leur front ridé couronné des pâles fleurs de la vieillesse... D'une voix triste elle balbutia: "Je vous souhaite du bonheur... du bonheur aussi par que ces blancs tourbillons qui flottent dans l'espace des heures douces exquises sans reproches, sans remords et puisse votre âme n'avoir jamais d'autre regret que celui de n'avoir aimée!..."

Lui, ne prit point la petite main qu'elle tendait si gentiment pourtant, et l'écho affaibli de ce soir de décembre égreña parmi les flocons de neige qui passaient dans l'air les mélodies d'un adieu sans pleurs.

Il avait déjà fui loin plus loin encore... Il n'entendait point les sanglots tristes comme ces fleurs de l'hiver. Il ne vit point ces yeux voilés de larmes comme cette froide nuit toute drapée de nuages et de frimas Pourquoi? Ah! Pourquoi le papillon voltigeant de fleur en fleur ne regarde-t-il pas la larme oubliée par l'aurore dans le calice de la rose?...

Pourquoi l'oiseau qui passe sur les flots bleus mirant ses ailes dans

fonde n'écoute-t-il pas les sanglots des vagues qui gémissent leurs plaintes éternelles?... Pourquoi?

Le Chantier Saint-Francois

Peu de gens, avant le 25 septembre de cette année, connaissaient le chantier Saint-François. Il existait pourtant. C'était une petite maison, mal barbouillée, malade à maints endroits. Sise sur un terrain élevé face à une grande rue, ayant à ses pieds la gare du chemin de fer national, cette maisonnette devait jouer un rôle éminemment sanitaire et sanitaire pour la ville d'Edmundston.

La voûte déjà rafistolée, garnie de vitres. Son ancienne galerie a été relevée. La belle lumière du système électrique municipalisé éclaire les faces épanouies de nos garçons nigrateurs, lorsqu'ils entrent au logis.

Un bon sonner les attendait un soir que je m'étais attardé au chantier. J'ai constaté que les estomacs attendaient la charge. Le cuisinier est de renom et si les gens du pays n'ont pas d'adversaires sérieux ont un bon biseuit, ils vont avoir un rude concurrent dans l'art de préparer une giblotte.

Le vénéral charpentier de Nazareth y découvrirait, au milieu de ces garçons, un vrai di-ciple, aussi tendre pour les siens qu'économiste et bon ménager. Mais gare à qui s'attaque avec ses outils! Allez-vous reposer dans ces vrais lits de camp, soigneusement rangés, car il faut coucher douze dans le grenier, et alors plus de doute dans votre esprit.

Pendant votre visite au chantier s'il fallait que Monsieur Moquin tire de son violon, de ces bons vieux airs canadiens, vous comprendriez facilement la sympathie que plusieurs parmi nous, éprouvent pour ces laborieux. Ils ont transporté avec eux l'âme montréalaise.

Le tout se passe sous l'œil paternel de Monsieur Giguère.

Dr. OLIVIER J. GORMIER

—Chirurgien-Dentiste—
à l'ancien bureau du Dr. Z. Vézina
chez M. Jos. Gagné, près de
l'hôtel Royal

EDMUNDSTON, N. B.